

8.1 Le kalmia à feuilles étroites

Nom latin : *Kalmia angustifolia* L.

Nom anglais : Lambkill, Sheep Laurel

Le kalmia est habituellement la principale espèce qui côtoie le bleuetier dans son milieu naturel. Lorsque la bleuetière est aménagée à partir d'une forêt, comme c'est souvent le cas au Québec, le kalmia et le bleuet (deux éricacées) prolifèrent. Très commun, il est considéré comme l'une des principales mauvaises herbes dans cette culture. En lui faisant compétition pour l'eau, la lumière et les nutriments, le kalmia nuit au bleuetier s'il n'est pas maîtrisé. Son impact sur le rendement est toutefois relativement limité dans les bleuetières aménagées où la répression chimique des mauvaises herbes est effectuée à chaque cycle de rotation.

DESCRIPTION

Le kalmia à feuilles étroites est un arbuste de 60 à 80 cm de hauteur, peu ramifié (Figure 1). La feuille est elliptique, a une longueur de 2 à 9 cm et est légèrement pubescente et pâle sur sa face inférieure. Le feuillage est persistant pendant l'hiver, et ce, pendant deux ans. Les petits groupes latéraux de fleurs roses ou pourpres apparaissent en juin et en juillet.

Le kalmia profite d'une régénération essentiellement végétative. L'apparition de rejets à la base des tiges ainsi que l'émergence de nouvelles tiges à partir des rhizomes enfouis dans le sol constituent ses principaux modes de multiplication. Il semble que toute élimination du couvert forestier, qui favorise la pénétration de la lumière, stimule sa croissance et sa reproduction. Le fruit du kalmia libère ses semences en octobre, mais ces dernières contribuent peu à sa multiplication. La régénération du kalmia, tout comme celle du bleuetier, est stimulée par le brûlage ou le fauchage.

LA RÉPRESSION

À ce jour, il n'existe aucune méthode de lutte mécanique ayant démontré un potentiel d'utilisation significatif pour la répression du kalmia.

Les herbicides

Lors de l'aménagement, le kalmia est habituellement maîtrisé à l'aide de l'herbicide hexazinone (PRONONEMD ou VELPARMD). La bleuetière est alors traitée sur toute sa superficie lors de la première et de la deuxième année d'aménagement.

Pour diminuer les risques environnementaux (lessivage, contamination de la nappe phréatique) associés à son utilisation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec encourage l'application de l'hexazinone la deuxième année seulement. Cette pratique pourrait être avantageuse tant sur le plan économique qu'environnemental.



Figure 1. Kalmia à feuilles étroites en floraison

Source : Suzanne Hardy, Enracinart

L'utilisation d'un herbicide lors de l'aménagement de la bleuëtière réduit considérablement la présence du kalmia. Par la suite, il est recommandé d'effectuer, au besoin, des traitements localisés lorsqu'il y a présence d'une infestation susceptible de nuire au rendement.

Les herbicides disponibles pour la répression du kalmia sont présentés dans la fiche des pesticides homologués dans la production. Des essais réalisés au Nouveau-Brunswick ont aussi montré l'efficacité de certains mélanges herbicides pour lutter contre le kalmia (Graham, 2009).

FEUILLETS COMPLÉMENTAIRES

4.1 La lutte intégrée dans la culture du bleuët sauvage

4.5 Information sur les pesticides employés dans la production du bleuët sauvage

RÉFÉRENCES

- CRAAQ. 2004. *Bleuet nain semi-cultivé*. AGDEX 235/821b. 10 p.
- Desjardins, È.-C. et R. Néron. 2010. *Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuët nain : Insectes, maladies et végétaux*. Centre de recherche Les Buissons. p. 160.
- Gagnon, S., S. Javorek, M. Chagnon, M. Bilodeau, F. Côté, V. Laberge, J. Lafrenière et G. Savard. 2007. *Rapport final dans le cadre du projet Essai et expérimentation pour le développement de l'industrie du bleuët nain au Saguenay-Lac-Saint-Jean, volet pollinisation*. 56 p.
- Gagnon, S., R. Pilote et A. Bédard. 2008. *Aménagement d'une bleuëtière à l'aide du glyphosate*. Rapport final. Agrinova. 36 p.
- Graham, G.L. 2009. *Résumés de rapports*. [En ligne]. http://www.nbwildblue.ca/docs/BNBB_Gavin_Graham_research_results_EIA08-014-1.pdf (Page consultée le 15 septembre 2010). 9 p.
- Graham, G.L., G. Chiasson et É. Thériault. 2009. *Évaluation d'une application d'herbicides du groupe quatre et de mélanges en cuve de 2,4D Ester pour combattre le crevard de moutons et le rhododendron du Canada dans les cultures de bleuëts sauvages*. Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. 5 p.
- MAPAQ. 2004. *Cahier d'autoévaluation de gestion intégrée des ennemis des cultures. Pratiques agroenvironnementales spécifiques, bleuët nain semi-cultivé*. 17 p.
- Marie-Victorin, Frère. 1995. *Flore laurentienne*. Troisième édition. Les Presses de l'Université de Montréal. p. 446.
- Ministère des Terres et Forêts. 1974. *Petite flore forestière du Québec*. Éditions France-Amérique. p. 131.
- Sampson, K.V. et D.L. McCully. 1990. *Weeds of Eastern Canadian blueberry fields*. Nova Scotia Agricultural College Bookstore. Truro, Nouvelle-Écosse. p. 179.
- Sampson, G. et D. Holmes-Sampson. 1995. *Lambkill*. Wild Blueberry Factsheet. Nova Scotia Agricultural College. [En ligne]. <http://nsac.ca/wildblue/facts/weeds/lambkill.asp> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Thiffault, N. 2006. *Éricacées et régénération forestière : une relation sous enquête*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2 p.
- Yarborough, D. 2001. *Cultural management for weeds in wild blueberries*. Fact Sheet No. 252. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/management/cultural-management-for-weeds-in-wild-blueberries/> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Yarborough, D. 2008. *Organic wild blueberry production*. Fact Sheet No. 304. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/organic/304-organic-wild-blueberry-production/> (Page consultée le 15 septembre 2010).

RÉDACTION 2010

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

RÉVISION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Gaétan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes